



| CFTD | CGT | CFE-CGC | FO | SUD |

Communiqué Intersyndical du 22 janvier 2025

Fermeture des usines Michelin de Cholet et Vannes : les négociations dans l'impasse

Les négociations qui se sont tenues aujourd'hui entre les représentants du personnel et ceux de Michelin ont mis en évidence **l'incapacité de Michelin à comprendre le préjudice subi par les salariés de Vannes et Cholet.**

Malgré les efforts de l'intersyndicale, les négociations patinent : les propositions d'accompagnement et de soutien financier avancées par Michelin ne sont pas à la mesure des enjeux et pas à la hauteur des demandes de l'intersyndicale.

Rappelons que les salariés de Vannes et de Cholet ont appris la nouvelle de la fermeture de leurs usines un dimanche devant la TV. Ces usines sont des usines rentables, économiquement viables. Leurs fermetures ne reposent pas sur des nécessités économiques pour Michelin mais sur une stratégie de création de valeur pour les actionnaires.

En 2024, Michelin a redistribué plus de 1,45 milliard à ses actionnaires... Pour l'intersyndicale, les salariés licenciés méritent bien une compensation à la hauteur des moyens du Groupe.

Pourtant, aujourd'hui, Michelin n'a proposé que des avancées minimales qui conduisent les négociations dans une impasse. Les représentants du personnel le déplorent et demandent à Michelin de faire désormais de vraies propositions.

L'intersyndicale réitère ses revendications concernant les mobilités (externe & interne) et précise ses demandes sur les mesures d'âge/accompagnement fin de carrière. Elle attend un retour rapide de Michelin pour que les négociations puissent se poursuivre dans un climat constructif.

L'Intersyndicale est pleinement mobilisée pour défendre vos droits et vos intérêts face à ce projet de fermetures. **Vos élus syndicaux sont unis pour la défense de vos intérêts.**